

le Rév. Père Lacombe, oplat de Marie-Immaculée, ont voulu cet automne faire une courte visite à la Colombie britannique. Informés à temps, les sauvages du littoral se sont réunis au village indien, près de Vancouver, pour saluer leurs illustres hôtes. Grand fut l'étonnement de ces prélats et du missionnaire devant la transformation opérée. L'excellent Père Lacombe ne put retenir ses larmes. Il pleurait de joie et de tristesse : de joie en voyant des indigènes si bien formés, si bien instruits, et de tristesse en les comparant aux sauvages du Nord-Ouest pour lesquels il se sacrifie.

“ Le 7 juin, jour du départ pour Sainte-Marie, tout le monde fut debout de grand matin. Les messes dites, le village se met en mouvement pour emballer non seulement les vivres, les ustensiles de cuisine, les lits et la tente, mais encore tout ce qui était de nature à rehausser l'éclat de la solennité. Mgr Durieu désigne ceux qui doivent rester pour garder le village et prendre soin des malades. Les jeunes gens transportent le bagage à la gare du chemin de fer. La joie est peinte sur tous les visages. Seuls, les chrétiens de la tribu Tlayamin étaient dans la tristesse. Monseigneur leur avait défendu de monter à Sainte-Marie et de prendre part à la fête. C'était une pénitence qu'il leur infligeait pour certains désordres publics et pour un commencement d'insubordination envers leur missionnaire. “ C'est pour pleurer sur les affronts “ que vous avez causés à Notre Seigneur, ” leur avait dit le prélat, “ que les bons sauvages se réunissent à “ Sainte-Marie. J'aurais honte de vous présenter avant “ que vous n'avez extirpé jusqu'à la moindre racine du “ mal. Retournez sur vos terres le cœur confus et décidés “ à prouver par une conduite irréprochable que vous ne “ nous causerez plus de peine. Vous vous rendrez ainsi “ dignes d'être associés à ceux dont toutes les aspira- “ tions sont d'aimer et de réjouir le cœur de Jésus- “ Chris. ”

Importation de chevaux français en Canada.

M. le directeur de la “ Gazette des Campagnes, ”

La circulaire ci-inclue a été adressée en décembre dernier aux secrétaires des sociétés d'agriculture. Peut-être la trouverez-vous d'intérêt public et méritant l'insertion, malgré son caractère privé.

“ Montréal, 17 décembre 1888.

“ Monsieur le Secrétaire,

“ Au temps des réunions annuelles des sociétés d'agriculture, quand le programme des opérations de l'année prochaine va occuper l'attention des nouveaux bureaux de direction, je prends la liberté de m'adresser à vous pour vous prier de vouloir bien communiquer à ces bureaux les faits suivants :

“ Les dernières importations de chevaux français ont paru répondre à un besoin du pays, et les ventes opérées ont prouvé que les particuliers comme les sociétés d'agriculture étaient satisfaits de la manière dont ces chevaux avaient été choisis.

“ Les succès obtenus par ces chevaux aux expositions tant de la province de Québec que de celle d'Ontario, sont venus confirmer l'estime qu'ils avaient d'abord fait naître.

“ Je prierais MM. les directeurs, avant qu'ils ne prennent une détermination, de vouloir bien venir eux-mêmes examiner les chevaux que j'ai en ce moment, tous primés aux expositions ; savoir : un normand, deux percherons et un breton.

“ Je serai heureux d'accorder les délais ordinaires quant aux termes de paiement sur garantie satisfaisante.

“ J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre serviteur,

LOUIS BEAUBIEN,
“ No. 30, rue St Jacques, Montréal. ”

Note de la rédaction.—Les directeurs des sociétés d'agriculture, qui désirent doter leur société de chevaux français, ne sauraient manquer l'occasion de se procurer des chevaux de choix dont la vente, jusqu'ici, a donné complète satisfaction aux acheteurs. Ce serait encourager l'honorable M. Le Beaubien à faire de nouvelles importations de chevaux qui contribueraient grandement à l'amélioration de la race chevaline dans le pays. La prochaine convention des membres de la Société d'industrie laitière devant avoir lieu à l'Assomption les 23 et 24 janvier courant, y attirera sans doute un grand nombre de cultivateurs qui étant alors à quelques lieues seulement de Montréal, pourraient visiter la ferme de M. Beaubien, pour y faire l'achat d'un cheval pour leur société d'agriculture, ou le charger d'en faire l'importation pour le printemps prochain.

Emploi de la douceur envers les jeunes chevaux.

La douceur envers les animaux de travail est toujours le cachet d'une âme généreuse. Elle est aussi l'indice de la noblesse du cœur, car il y a en quelque sorte lâcheté à maltraiter et à bafouer des êtres naturellement doux, qui nous rendent d'immenses services et qui n'ont pas conscience de leurs forces physiques incomparablement supérieures à celles de l'homme.

La douceur est le moyen le plus puissant, le plus rationnel et le plus économique que nous ayons d'assujettir les animaux domestiques, de les rendre soumis, d'assouplir leur caractère à notre volonté et de retirer d'eux la plus grande somme possible de travail. Tous, dans le plus jeune âge, sont un peu farouches aux premières approches de l'homme, avec lequel ils n'ont pas encore eu le temps de faire connaissance. C'est à ce dernier de se présenter à eux, non pas sous l'aspect d'un ennemi, mais sous celui d'un maître plein de bienveillance. La voix et le regard suffisent pour leur imposer ; les caresses les flattent, leur procurent de vifs plaisirs, et obtiennent des résultats que la contrainte ne pourrait jamais espérer.

L'écurie est la première école du poulain. C'est là, une fois le sevrage passé, qu'il doit recevoir les leçons d'une première éducation. On l'habitue aux approches du maître et des serviteurs en lui adressant la parole avec douceur et en le pansant à la main ou à la brosse, mais sans l'exciter et surtout sans le chatouiller, habitude mauvaise que l'on se permet parfois et qui plus tard rend les animaux peu maniables ou méchants.

Il ne faut jamais s'approcher des chevaux, mais particulièrement des poulains, avec précipitation ou en élevant haut la voix, car cette manière de faire les inquiète et les excite à se jeter vivement à droite ou à gauche, au risque de se blesser ou de blesser leurs voisins. On doit s'en approcher sans crainte, mais avec une certaine lenteur et en leur adressant quelques paroles amicales, se dirigeant à gauche si l'on est droitier, et à droite si l'on est gaucher. Etant près d'eux, on passe légèrement la main sur le garrot, puis sur l'encolure et le chanfrein. L'influence du regard est grande sur les animaux ; on aura donc soin de regarder en face les chevaux qu'on veut dresser, et de se donner un air doux ou sévère selon les circonstances.

Il importe que les personnes chargées du dressage des jeunes chevaux soient animées de sentiments de bienveillance et même de sentiments d'affection à leur égard, car la brutalité serait chez ces animaux une cause active d'infériorité et d'abâtardissement. Il en est chez les chevaux comme chez l'homme ; tous les individus ne possèdent pas le même caractère. Les uns sont bons, craintifs, ou ayant beaucoup de vivacité ; les autres sont méchants, coères ou rétifs. Les premiers ne sauraient être conduits et dressés avec trop de douceur ; les méchants et les rétifs doivent être menés plus sévèrement, sans cependant se permettre à leur égard des violences et des brutalités.